



Pour la liste des sinistres dans le cadre des mouvements de terrains différentiels consécutifs à la **sécheresse** et à la **réhydratation des sols**

DATE		
NOM		
Prénom		
SINISTRE (détail, évaluation du coût, photos)		
ADRESSE		
TELEPHONE	mobile	fixe
MAIL		
CORRESPONDANCE (Si lieu de résidence différente du lieu du sinistre)	ADRESSE	
TELEPHONE	mobile	fixe

La mairie recueille vos coordonnées afin de vous communiquer l'avis favorable (arrêté ministériel parution Journal Officiel) ou défavorable à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Aucun dossier n'est constitué en mairie. Vos démarches sont à effectuer auprès de votre compagnie d'assurance.

Nous vous conseillons de préparer celui-ci en amont, car vous ne disposez que de 10 jours pour déposer votre dossier auprès de votre assurance après parution au **JO**.